

Communiqué de presse Lors du débat sur le budget de l'aménagement du territoire, Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, est revenu sur la décision prise par le gouvernement en 2003 d' « abandonner la liaison rapide par train pendulaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) ». Il a redit que le choix de reléguer « à plus de vingt ans » une telle réalisation était contraire à l'aménagement du territoire puisque cela aboutissait à concentrer les efforts sur deux axes TGV : Paris-Bordeaux et Paris-Lyon-Marseille, au mépris des régions et des 20 départements situés entre ces deux axes ».

M. Jean-Pierre SUEUR a évoqué la réunion de l'association pour le barreau d'interconnexion – au sud de Paris - des TGV, à laquelle il avait participé le 7 décembre dernier. Avec des élus de la Région Centre et du Conseil Economique et Social Régional, il y avait contesté l'abandon du POLT par le gouvernement. Il avait souhaité que le barreau d'interconnexion se fasse vite et que la liaison de la ligne ferroviaire Toulouse-Limoges-Orléans avec ce barreau, et donc avec Orly et Roissy ainsi que tout le réseau TGV, soit mise en œuvre dans le cadre de cette réalisation. Il a repris ces arguments au Sénat et a déploré que ce projet d'interconnexion si vital pour de nombreuses régions ait pris « un nouveau retard d'un an ».

M. Gilles de ROBIEN, Ministre de l'Equipement, lui a confirmé que la ligne Toulouse-Limoges-Orléans permettrait « une fois l'interconnexion réalisée », de « gagner Roissy et l'Europe du Nord ».

S'agissant du POLT, M. de ROBIEN a notamment déclaré que le train pendulaire était « cher, peu efficace et entraînait des malaises chez 12,5 % des voyageurs ».

M. Jean-Pierre SUEUR lui a répondu : « Je suis très étonné de vos arguments. Je n'avais jamais entendu, jusqu'à ce jour, que les trains pendulaires rendaient les gens malades. Vos amis de l'UDF et de l'UMP qui soutenaient ce projet pendant des années, et le soutiennent toujours, n'ont jamais rien dit de tel. Et nos amis italiens utilisent cette technologie sans que cela pose de tels problèmes. C'est bien connu, Monsieur le Ministre : qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ! »

Télécharger le communiqué au format pdf

[Télécharger le fichier](#)